

COMMUNE DU PUY-EN-VELAY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté n° 2021-02 du 31 août 2021, le Maire de la commune du Puy-en-Velay a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune qui a été prescrit le 17 mai 2021.

Par décision du 25/08/2021, le Président du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand a désigné Monsieur Claude LEFORT en qualité de commissaire enquêteur.

Monsieur le Maire est responsable du projet. Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du Service Aménagement-Urbanisme (16 Place de la Libération, 43003 Le Puy-en-Velay cedex).

L'enquête se déroulera dans les locaux du service Aménagement-Urbanisme de la Ville du Puy-en-Velay, 16 Place de la Libération, 43003 Le Puy-en-Velay cedex, du jeudi 23 septembre 2021 à 14 H 00 au vendredi 22 octobre 2021 à 17 H 00 (soit 30 jours consécutifs).

L'ensemble des pièces du dossier du PLU sera consultable pendant toute la durée de l'enquête, dans les locaux du service Aménagement-Urbanisme, 16 place de la Libération, au 1^{er} étage aux jours et heures habituels d'ouverture de ce service au public

ou sur le site Internet de la commune sur le lien suivant www.lepuyenvelay.fr, onglet Cadre de vie-Urbanisme, rubrique Procédures Enquêtes Publiques.

Cet avis sera affiché, au moins 15 jours avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Le commissaire enquêteur recevra au service Aménagement-Urbanisme de la Ville du Puy-en-Velay, 16 Place de la Libération, les :

- **Jeudi 23 septembre 2021 de 14 heures à 17 heures**
- et
- **Vendredi 22 octobre 2021 de 14 heures à 17 heures**

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront :

- être consignées sur le registre d'enquête déposé au service Aménagement-Urbanisme de la Ville du Puy-en-Velay situé 16 Place de la Libération, 43003 Le Puy-en-Velay cedex
- être adressées par écrit à Monsieur le Commissaire enquêteur (Enquête sur le PLU) à l'adresse du service Aménagement-Urbanisme de la Ville du Puy-en-Velay, situé 16 Place de la Libération, 43003 Le Puy-en-Velay cedex
- être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : enquetepublique-plu@lepuyenvelay.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la commune.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront reçus au Service Aménagement-Urbanisme de la Ville du Puy-en-Velay (16 place de la Libération 43003 Le Puy-en-Velay Cedex) et mis en ligne sur le site www.lepuyenvelay.fr – onglet Cadre de vie-Urbanisme, rubrique Procédures Enquêtes Publiques.

Le Puy-en-Velay le 31 août 2021 Le Maire, Michel CHAPUIS

